

Règlement intérieur

Tout abonnement ou carte est personnel, non cessible et non remboursable.

L'abandon des cours en cours d'année, quel que soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement sauf maladie longue durée/ déménagement.

Toute personne ayant un comportement inapproprié pour elle-même ou les autres (hygiène, alcool, drogue, violence, prosélitisme, non-respect des consignes données par le professeur, ...) pourra être exclue des cours sans remboursement ni indemnité.

Toute personne s'inscrivant déclare être apte à suivre les cours proposés, ne pas avoir de contre-indication médicale. Un certificat médical d'aptitude devra être fourni. En cas d'absence de celui-ci ou d'une contre-indication révélée ultérieurement l'association Holyyoga se dégage de toute responsabilité.

Studio : Les participants devront se déchausser à l'entrée du studio afin de garder la salle propre. Le matériel de yoga prêté par le studio devra être nettoyé et rangé.

Covid 19 précautions et informations:

Le port du masque est obligatoire à l'entrée du studio, jusqu'à l'installation au tapis mais non nécessaire durant la pratique. Le nettoyage des mains est impératif à l'entrée du studio.

Chaque élève doit amener son tapis et le matériel nécessaire à sa pratique. En cas d'impossibilité un tapis pourra vous être prêté qui devra être recouvert d'un tissu ou serviette personnelle.

Une distance d'un mètre sera respectée entre chaque tapis.

En cas de fermeture du studio, les cours seront proposés en visio-conférence aux abonnés en remplacement des cours au studio.

En cas de limitation de l'accès au studio : les abonnés seront prioritaires pour l'accès aux cours.

Les cours commencent le 30 août 2021 et se terminent le 30 juin 2022.

Le studio sera ouvert pendant les périodes scolaires et une partie des vacances scolaires. Il n'y a pas de cours les jours fériés.

Les cours dont la participation annuelle sera inférieure à 5 personnes sont susceptibles d'être annulés après les vacances d'automne. Les participants inscrits pourront soit choisir un autre cours, soit être remboursés de leur abonnement au prorata des cours effectués.

Image : l'association Holyyoga est autorisée à prendre et diffuser des photos des élèves dans le cadre de ses activités sauf avis contraire de ceux-ci (à stipuler ci-après). L'image des professeurs leur appartient et ne peut être utilisée par les élèves.

Fait à Meaux le,
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone : Date de naissance :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél.

Niveau de yoga

Formule choisie

Abonnement annuel

1 cours par semaine

Cours choisi Tarif

2 cours par semaine

Cours choisi 1 Tarif

Cours choisi 2 Tarif

Carte de cours

Durée : 1 h 1h15 1h30

Nombre de cours /heures : 10 25 50

Tarif :

Cours choisis :

Adhésion à l'association (facultatif) :

20,00 euros /ou membre bienfaiteur 50,00 euros

Total

Tarif spécial

Nombre de chèques : Montants :

Signature :